

DE2023_0202_06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice :

30

Présents: 23 Pouvoirs: 3 Votants: 26

Pour:

26

Contre:

0

Abstentions:

L'an deux mille vingt-trois et le deux février, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 27 janvier 2023

PRESENTS:

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Christian BRAY, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Marius DAVAL, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE, Monsieur Sébastien PERROTON, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismond ROZANSKI

SUPPLEES:

<u>ABSENTS</u>

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE, Madame Céline GIRARD

ABSENTS EXCUSES:

POUVOIRS:

Monsieur Lucien GUILLOT par Madame Sandra MATHELIN Monsieur Jean-Claude RAYMOND par Madame Marie-Christine MURON Monsieur Frédéric SIMON par Monsieur Dominique MAYERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise CLEMENT

OBJET: Attribution d'une subvention à l'entreprise "Cuisin & partage"

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/02/2023
042-244200614-20230202-DE2023_0202_06-DE

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la CCVAI a conventionné en octobre 2022 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes afin que la Communauté de Communes puisse participer au financement des aides économiques auprès des entreprises en s'inscrivant dans les régimes d'aides fixés par la Région.

Dans ce cadre, une entreprise du territoire sollicite une aide économique auprès de la CCVAI en vue de travaux d'aménagement et d'acquisition de matériel.

Il s'agit de de l'entreprise « Cuisin'&partage » située sur la commune de Saint-Georges de Baroille,

RAISON SOCIALE	Cuisin'&Partage
N° SIRET	91353406100019
DIRIGEANT	Delphine MARQUES DE OLIVEIRA
ADRESSE	78 route de St Georges – 42510 ST GEORGES DE BAROILLE
ACTIVITE	Biscuiterie, restauration, traiteur, cours de cuisine
DEPENSES ELIGIBLES	24 801,32 €
AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	Favorable
SUBVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE	10 % du montant des dépenses éligibles sous condition d'octroi de l'aide régionale plafonnée à 35 000€
MONTANT ACCORDE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	2 480 €

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment son article L 5211 – 10 Vu la délibération N° DE2022_0610_08 du Conseil Communautaire du 06/10/2022 approuvant le dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat,

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 2 480€ selon les dispositions décrites dans le tableau ci-dessus,

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 02 février 2023

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Georges BERNAT

Françoise CLEMENT

RF

Sous-préfecture Roanne (Loire)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/02/2023
042-244200614-20230202-DE2023, 0202, 06: DE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 03 . 02 . 2 3 et de la publication le : 03 . 0 2 . 2 3

Le Président,



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/02/2023 042-244200614-20230202-DE2023_0202_06-DE

